

# CAP Electricien

Formation diplômante / en alternance. Code ROME : F1605 / F1602



OCCITANIE

LOT



## OBJECTIFS :

RNCP 38401  
Education nationale  
19/12/2023

Les caractéristiques de la profession conduisent le ou la titulaire du CAP électricien à assumer des activités professionnelles variées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Dans ses réalisations, il maîtrise les aspects normatifs, réglementaires propres aux installations électriques, de sécurité des personnes et des biens, il appréhende les aspects relationnels, de l'efficacité énergétique, de la protection de l'environnement et du développement durable.

Les activités du ou de la titulaire du CAP électricien sont :

- Préparation des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance,
- Réalisation,
- Mise en service,
- Maintenance,
- Communication (activité transverse aux autres activités).

## DURÉE et ALTERNANCE :

**De 10 mois à 3 ans, soit de 420 h à 1260 h.**  
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises.

## PUBLIC :

Jeunes de + 15 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

## PRÉREQUIS :

Etre âgé de 16 ans ou avoir terminé le premier cycle (3<sup>ème</sup>).

## ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

*En apprentissage* : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

## DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

## POURSUITE D'ÉTUDES :

- CAP Monteur en Inst. Thermiques, niveau 3 (en 1 an)
- BP Electricien, niveau 4 (2 ans)
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38401/>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 3 : CAP Electricien. Des évaluations ont lieu régulièrement au cours des 2 ans et un CAP blanc est organisé au 2<sup>ème</sup> trimestre de la 2<sup>nde</sup> année de CAP.

## ACCESSIBILITÉ :

Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

## CONDITIONS TARIFAIRES :

**Tarif annuel : 6266 €**

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

**PROGRAMME sur 35h :**

➔ **Enseignement Professionnel : 21 heures**

Travaux pratiques  
Technologie professionnelle

➔ **Enseignement général : 14 heures**

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique  
Mathématiques - Physique/Chimie  
EPS  
PSE  
Langues vivantes / *Anglais*

**MODALITÉS DE LA FORMATION :**

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans. Certains cours sont proposés en e-learning. Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Moodle.

**RESSOURCES HUMAINES :**

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc. Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide. L'animatrice du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger. Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur. L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

**MOYENS MATÉRIELS :**

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers. Une salle de classe jouxtant l'atelier est destinée aux cours de technologie professionnelle. La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers. L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Notre établissement est classé 3<sup>ème</sup> d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

**CONTACTS :**

Contactez Sarah DELPECH de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55/ 06 70 18 83 67 – [s.delpech@cm-cahors.fr](mailto:s.delpech@cm-cahors.fr)  
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – [edm46@cm-cahors.fr](mailto:edm46@cm-cahors.fr)

**ECOLE DES METIERS DU LOT**

137, Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05  
[www.edm-cahors.fr](http://www.edm-cahors.fr) – [edm46@cm-cahors.fr](mailto:edm46@cm-cahors.fr) – SIRET : 130 027 931 00281



Soutenir les compétences

